

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 8 (1943)

Heft: 119

Artikel: La défense du cinéma?

Autor: Rey-Willer, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE



VIII. Jahrgang · 1943
Nr. 119 · April

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, Dr. Kern und E. Löpfe-Benz, Redaktionsbüro: Bahnhofstr. 89, Zürich
Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de
Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Bahnhofstraße 89, Tel. 76577
Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Sekretariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 26053

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029
Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477
Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

Sommaire

Page

La défense du cinéma?	1
Visite au Ciné-Studio des Bergières	2
Le Ciné-journal suisse est obligatoire	3
Lettre du Tessin	3
La micro-reproduction	3
L'arbitrage dans l'industrie cinématographique française	4
Nouvelles de France	7
Où en est la production allemande?	8
L'heureux développement de la production suédoise	8
Un film de la bataille d'El Alamein	9
Echos d'Hollywood	9
Greer Garson	10
† M. Ernest Koenig	10
Sur les écrans du monde	11
Communications des maisons de location	12

Inhalt

Seite

Von Drehbüchern und Regieproblemen	13
Zum Rücktritt von Sekretär J. Lang	15
Ist eine Filmzensur nötig?	15
Ständige SUISA-Kommission	16

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

Ständige Kommission für Reisekino- und Schmalfilm-Probleme	16
Neuer Vollmachten-Beschluß des Bundesrates über die Schweizer Filmwochenschau	16
Aus der Werkstatt des Schweizer-films	17
Verfilmung eines preisgekrönten tessinischen Romanes?	18
Schweizerische Umschau	18
Eugen Schröff	18
Film und Kino in England	19
Ungarischer Filmbrief	21
Die Entwicklung des Filmhandels in Kroatien	22
Die deutschen Filmfirmen gegenwärtig	23
Aus den Film-Ateliers am Rosenhügel in Wien	24
Querschnitt durch die italienische Produktion	25
Filmbrief aus Spanien	26
Internationale Filmnotizen	27
Das Ufa-Jubiläum	28
Film- und Kinotechnik	28
Handelsamtsblatt	29
Mitteilungen der Verleiher	31
Cronache cinematografiche ticinesi	32

si l'imprimerie ne servait qu'à reproduire de mauvais ouvrages, serait-elle coupable elle-même pour autant?

Que le cinéma se soit longtemps ignoré lui-même, on n'en saurait disconvenir, et cela explique la quantité d'encre qu'il fait actuellement couler, mais il ne paraît plus éloigné de reconnaître sa vraie nature. Entre temps, et tandis qu'il poursuit sa controverse avec le théâtre, chacun cherchant à déceler chez l'autre un adversaire ou un allié, l'un invoquant ses anciens titres de noblesse, l'autre plus populaire s'assurant des concours précieux (musique, couleurs du prisme, relief) l'autorité s'inquiète toujours plus de ce nouveau né dont elle craint les frasques, abandonné qu'il lui paraît être à des mains malhabiles ou mercenaires. On le nationalise; on le mobilise; on lui donne tous les jours des tuteurs nouveaux; on lui fait l'honneur des lois d'exception, comme si ses vagissements, simple mode nouveau d'expression qui a animé l'image, devait faire craindre en lui un futur monstre révolutionnaire, alors que, faute de soins, il n'était resté longtemps peut-être qu'un malheureux avorton.

Enfants, c'est par l'image que nous avons fait notre première connaissance du monde, et s'il est vrai que l'homme n'est qu'un grand enfant, le tableau de ce monde d'aujourd'hui, de sa civilisation, de ses préoccupations et de sa vie, que le cinéma s'est appliqué depuis ses débuts à lui représenter, ne fut guère à son honneur; luxes excessifs de tous genres étalés aux yeux d'un public suffisamment affamé déjà, pègre aux mœurs équivoques ne ressortissant en somme qu'à chance social, clowneries puériles quand

La défense du cinéma?

Dans une récente conférence qu'il consacrait à *Sacha Guitry*, René Benjamin, dans la ferveur de son admiration, ne trouvait qu'un reproche à lui faire, celui d'avoir donné dans le cinéma. Boutade? Non pas, mais jugement sommaire de condamnation si ce n'est des productions de son ami à l'écran, tout au moins du cinéma lui-même, et qu'approuveront sans doute nombre de gens de lettres et peut-être aussi une part

importante du public non averti. Soyons convaincus cependant qu'un jour, peut-être très prochain déjà, la révision de ce jugement s'imposera d'elle-même, si le cinéma veut bien se faire son propre avocat. Le responsable, est-ce bien lui, et n'est-ce pas plutôt ceux qui, à quelques exceptions près, l'ont utilisé jusqu'ici? Faut-il condamner la peinture si le peintre est médiocre, la musique parce que l'œuvre sonne faux, et

elles n'étaient pas de goût douteux, travaux de la haine, scènes meurtrières. Et souvent, parce que ceux qui éditaient ce mode nouveau d'expression n'avaient eux-mêmes rien d'intéressant ou de généreux à dire à leurs semblables — exceptons volontiers les romans d'aventures et du Far-West dont le mouvement suffirait à expliquer les faveurs du public — ils ont alors traduit ce que d'autres avaient pensé et créé dans un autre langage avant eux. Pourquoi pas et pourquoi le leur reprocher si la traduction en fut bonne ? Mais d'ailleurs, dans cette manière comme aussi lorsqu'il tentait de se faire auteur, on n'était que documentaire, n'y eut-il pas aussi parfois de belles et pures créations du cinéma lui-même, et qui restent autant de souvenirs lumineux, trop rares hélas bien certainement, dans cette énorme et brusque élosion d'une production dont le caractère « super prolifique » avait avant tout pour causes, abstraction faite de la jobarderie éternelle, l'appétit commercial insatiable des uns et la fréquentation excessive des spectacles des autres, caractéristiques des peuples dans les périodes dites de décadence, soit de révolutions sociales.

Dans la Revue de l'Ecran de décembre 1942, et discutant ce même thème sous le titre « Qu'est-ce qu'un scénario », Jacques Chabannes disait notamment : « Jeunes gens qui rêvez d'écrire pour le cinéma, mettez-vous au travail et construisez un film complet, comme nos pères écrivaient des tragédies, et nous-mêmes des romans, pour l'amour de l'art.

S'il se rencontre un Shakespeare de l'écran parmi ces jeunes néophytes, nul doute qu'il se découvre un jour. Sinon, il faudra continuer avec les mêmes... c'est-à-dire avec nous ! »

Mais, s'il avait poursuivi sa pensée et fait violence à sa modestie, il n'aurait pas manqué d'en donner l'explication vraie en rappelant ce qu'on a dit de Shakespeare : il écrivait comme il sentait et sa plume et son cœur allaient ensemble. Comment en peut-il être toujours de même dans la « fabrication » actuelle des films, dont le Capital exige souvent la production en série, et à la chaîne des scénaristes, dialoguistes, découpeurs, metteurs en scène, — que sais-je encore — comme si l'œuvre d'art pouvait être autre chose que la création d'un génie, fruit lui-même d'une longue patience. Cela va de soi, cette discussion ne met pas en cause les acteurs, vedettes ou non, génies créateurs eux aussi, ni les innombrables techniciens qui collaborent à la production de l'ouvrage, depuis le chef opérateur et le caméraman jusqu'à la ma-

quilleuse et l'accessoiriste en passant par le décorateur, le régisseur de son et tous ceux que nous n'oubliions pas. Ce qui importe en fin de compte, n'est-ce pas l'œuvre cinématographique elle-même dans son seul tout, avec la marque du talent et du goût de son auteur librettiste et metteur en scène, fût-il un ou multiple et même anonyme ?

C'est à ce titre surtout que l'on se doit de saluer la production d'un film tel que « Mrs. Miniver », encore qu'on puisse se demander si les coupures de notre prudente censure n'ont pas eu pour effet assez inattendu de mieux sauvegarder l'unité de l'ouvrage ; et quand sa louange unanime n'aurait pour effet que de confondre les détracteurs du bon goût du public, la démonstration n'en serait que plus éclatante. Depuis bien longtemps, les critiques ont affirmé que tout succès populaire prouve un incontestable talent, et paraphrasant ce

qu'écrivait l'un d'eux et non des moindres il y a plus de cent ans, on ne pourrait sans cela comprendre par quelle raison une foule qui sans cesse se renouvelle, dont les jugements sont si variables, et que tant d'efforts cherchent à attirer de tous côtés, se donnerait le mot pour admirer entre mille un film que rien ne distinguerait de ses rivaux, sans exception de politique et de passion, bien entendu. Un tel spectacle suggère la réflexion que Frédéric Richter prêtait à Jean Paul : « D'où vient que dans les ouvrages des grands écrivains un esprit invisible nous captive sans que nous puissions indiquer les mots et les passages qui produisent sur nous cet effet ? Ainsi murmure une antique forêt, sans qu'on voie une seule branche agitée. »

Le cinéma ne saurait trouver de meilleurs défenseurs.

Dr. R. Rey-Willer, secrét. ACSR.

Visite au Ciné-Studio des Bergières

« Curieux », toujours intéressé aux questions du cinéma, vient de consacrer un article au studio romand récemment inauguré. De ce texte, contant la visite au « Petit Hollywood » et signé G. D., nous voudrions reproduire ici les passages essentiels :

Le problème de la production de films en Suisse romande a toujours dépendu de celui des studios. Il fut un temps, pas très lointain, où certaines de nos cités envisageaient de devenir à brève échéance un Hollywood suisse. C'était oublier qu'Hollywood ne s'est point bâti en un jour.

Nos producteurs alémaniques avaient empoigné — et peu à peu résolu — le problème par l'autre bout. Ils avaient commencé, par produire des films dans des studios modestes, sans crier d'avance qu'on allait voir... ce qu'on n'a pas vu.

La même méthode de travail silencieux, mais d'autant plus fructueux, vient de réussir au groupe de jeunes Suisses romands qui se sont associés pour créer le Ciné-Studio des Bergières. Ils n'ont cherché ni fonds publics ni réclame tapageuse : ils ont simplement voulu monter un studio où l'on puisse tourner des films.

Et ça a marché. Il n'est que de voir l'affairement qui règne aux Bergières. Entre deux portes ou deux coups de téléphone, l'un ou l'autre des entreprenants directeurs, qui forment une équipe solide, travailleuse, et bien de chez nous, renseigne volontiers le visiteur.

— Comment on monte un studio ? Eh bien !... ce n'est jamais très facile, lorsqu'il

faut tout créer. Mais aujourd'hui, avec le matériel qui se fait rare, cela devient de l'acrobatie. On s'arrange toujours. Il faut trouver des projecteurs, des kilomètres de fil électrique — vous vous rendez compte ! — une installation de son. A ce propos, nous sommes en train de mettre au point un procédé nouveau d'un jeune technicien qui pourra donner quelque chose... mais n'anticipons pas.

— Et le personnel ?

— Il ne manque pas de spécialistes dans les domaines très divers qu'exige le travail en studio. Mais l'important, c'est d'avoir une « équipe », des types qui s'entendent pour travailler et qui n'ont pas peur du boulot. Les Américains peuvent se payer le luxe d'avoir un individu pour chaque petite fonction, personne n'ayant à toucher au travail de son voisin. Ici chacun doit pouvoir donner un coup de main à droite ou à gauche.

— Et votre installation aux Bergières, satisfaisante ?

— Nous sommes enchantés. Vous avez vu le bâtiment : il y a assez de pièces sur la façade pour de nombreuses loges d'artistes et de figurants, les cabines de maquillage, les bureaux. Quant à la grande halle...

L'immense halle, aux poutraisons tendues de voiles gris, pour l'acoustique, est encore encombrée de dehors. Voilà qui dut être une chambre distinguée, à côté des restes d'un chalet rustique et même d'une salle

Filmtechnische Industrie
Industrie du film cinématographique

CINEGRAM S.A.

Zürich / Weinbergstraße 54
Tel. 8 42 00
Genève 3, rue Beau-Site
Tél. 2 62 30